



Problématique REUSE - Commune de Grimaud

REUSE en périmètre de protection des captages d'eau potable

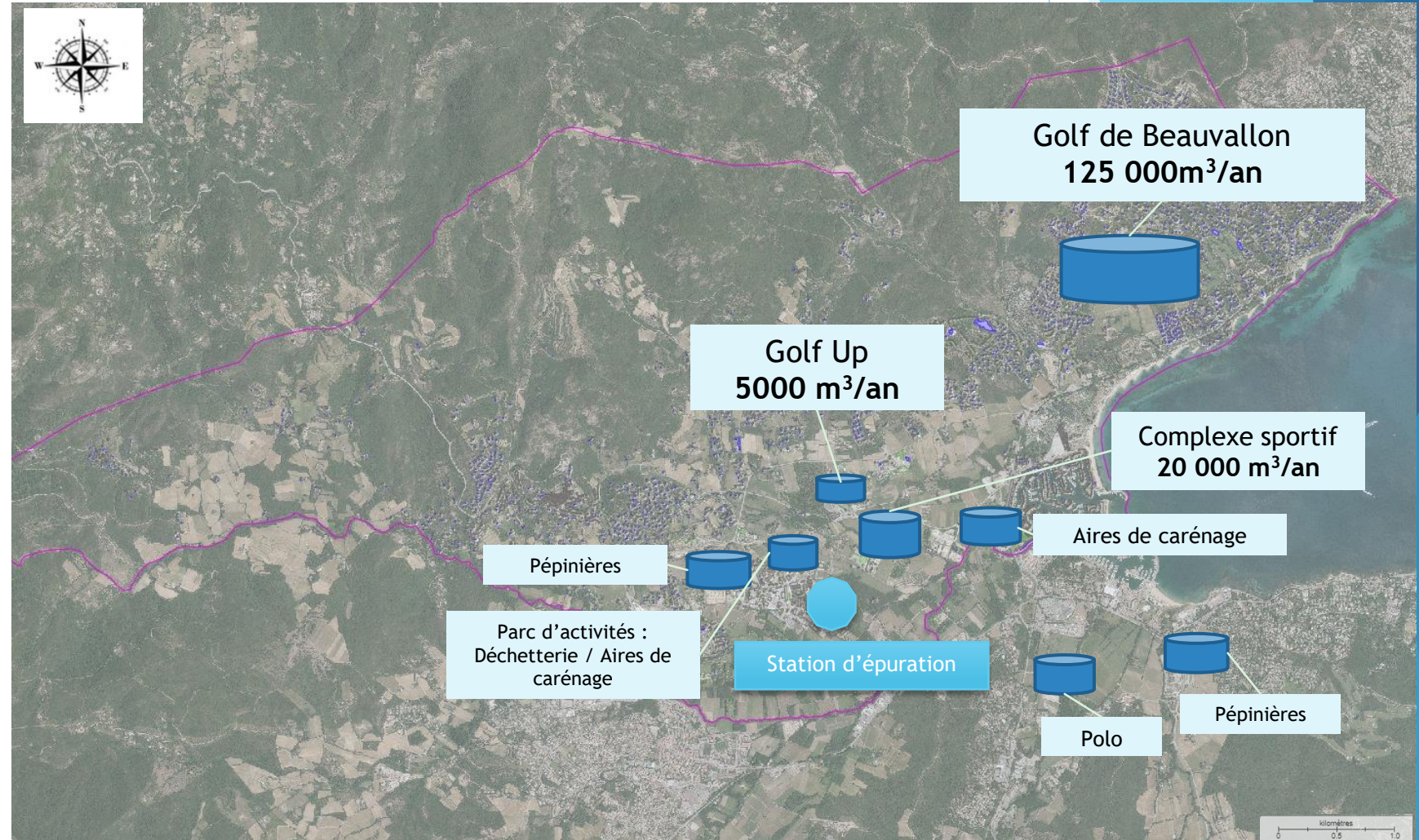
Station d'épuration

- ▶ Nouvelle station inaugurée en 2020
 - ▶ Station membranaire
 - ▶ 55 000 EH
- ▶ En sortie de station
 - ▶ Très peu de charge en MES
 - ▶ Limite de détection en DCO
 - ▶ Labellisé Qualité des Eaux de Baignades
- ▶ Traitement tertiaire
 - ▶ CarboPlus®
- ▶ Construite en vue du projet REUSE




Besoins potentiels en eaux usées traitées

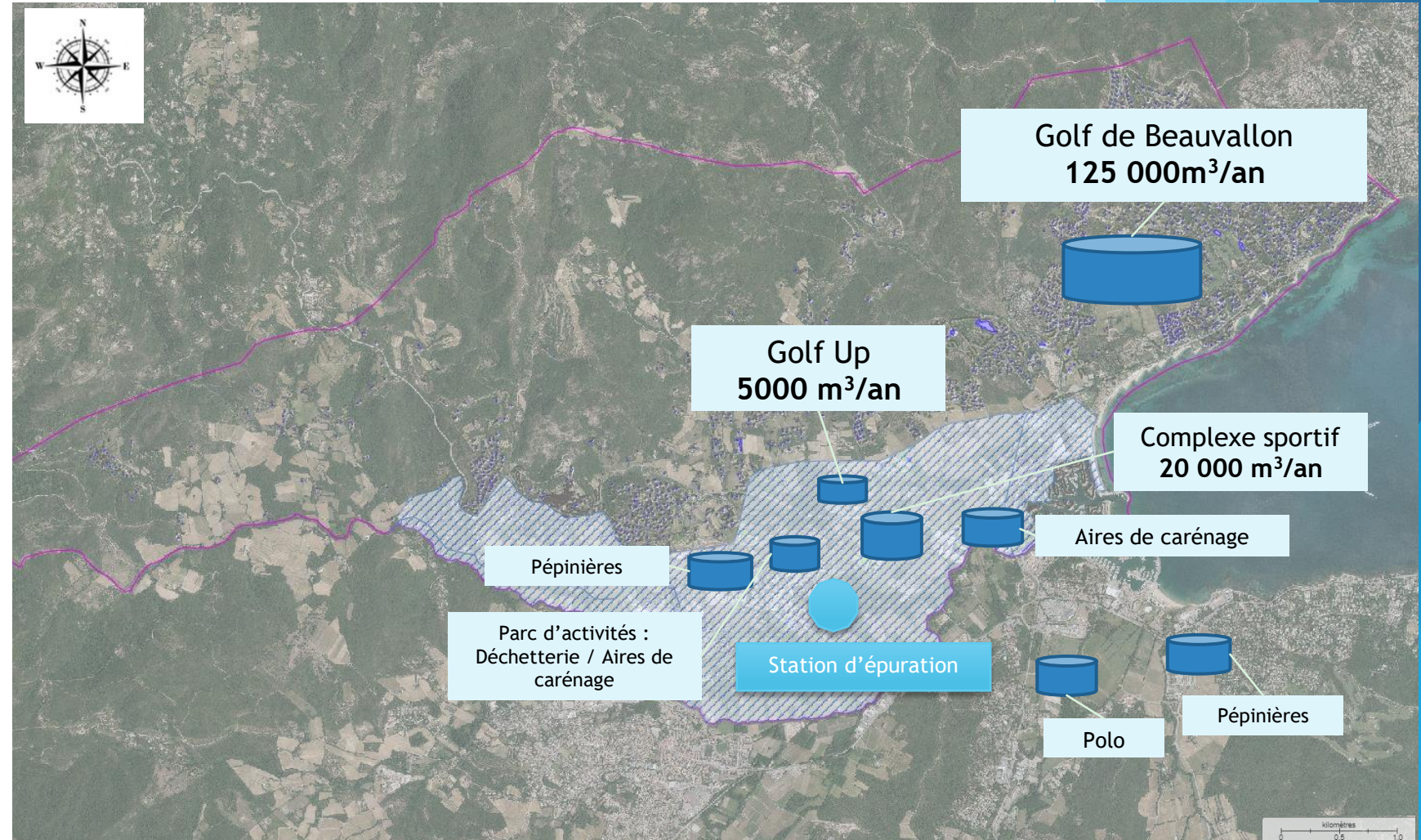
- 3 activités principales :
 - Golfs
 - Complexe sportif
 - Pépinières
- Environ 150 000 m³/an



Périmètre de protection rapproché des captages d'eau potable sur la commune

- ▶ Arrêté préfectoral 18 mars 2014 - PPR Giscle et La Môle
- ▶ Arrêté préfectoral 25 juin 2014 modifiant l'AP 2 aout 2010
 - ▶ Interdit la REUSE en PPR sauf exception
 - ▶ Sol sablo-limoneuse

 Périmètre de protection rapproché aval





Problématique REUSE - Commune de Grimaud

- ▶ Blocage total du projet REUSE pour la commune
- ▶ Comment faire avancer ce projet nécessaire au vu du contexte climatique actuel?



Merci de votre attention